

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, lundi 16 mars 2026 à 18h00.

Sont présents à cette séance :  
Mairesse Madame Karine Champagne  
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion  
Siège no 2 Monsieur Stéphane Veilleux  
Siège no 3 Monsieur Cédric Quirion  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Karine Champagne.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion règlement 259-2026 Règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley
4. Dépôt de projet règlement 259-2026 Règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley
5. Signature entente Premiers répondants
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Karine Champagne, mairesse, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2026-03-96**

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

**3. AVIS DE MOTION PROJET RÈGLEMENT 259-2026 RÈGLEMENT ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**2026-03-97**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Shawn Marier, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 259-2026 intitulé règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de St-Honoré-de-Shenley.

**4. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 259-2026 RÈGLEMENT ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**2026-03-98**

Il est, par la présente, déposé par monsieur Shawn Marier, conseiller, le projet du règlement numéro 259-2026 intitulé règlement adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de St-Honoré-de-Shenley.

**5. SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LES PREMIERS RÉPONDANTS**

**2026-03-99**

**Considérant** que les membres du conseil n'ont pas eu de réponse à toutes leurs interrogations ;

Il **est** convenu que la signature de l'entente soit reportée.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**


Aucune question n'a été posée.

**7. FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2026-03-100**

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 18h22.

  
\_\_\_\_\_

Karine Champagne, mairesse

  
\_\_\_\_\_

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier